

La capitale européenne comme tremplin

Une fois l'annonce des lauréates à la capitale européenne de la culture passée, il y a une vie pour les coopérations et projets imaginés.

Au final, il ne devait en rester qu'une, et il s'agit de Bourges. La cité berrichonne a été sélectionnée pour être capitale européenne de la culture en 2028, aux côtés de České Budějovice en République tchèque et Skopje en Macédoine du Nord. Pour les trois autres villes du carré final français, Montpellier, Rouen et Clermont-Ferrand, une page se tourne, mais pas forcément celle des projets imaginés pour leur candidature à la capitale européenne de la culture. Si Clermont-Ferrand répond à *La Scène* qu'il est encore tôt pour s'ex-

primer sur le sujet, à Rouen et à Montpellier, des pistes se dessinent déjà pour donner une existence à certains axes. Et malgré la non-sélection de leur ville, les acteurs et actrices de ces candidatures voient tout le positif à avoir participé. « *Sur des sujets comme la manière de penser la culture dans les espaces du quotidien, l'accessibilité des publics dans leur diversité et la mobilité sur les territoires, par exemple, nous avons réussi à bien défricher avec l'ensemble des partenaires* », souligne Sophie Léron, directrice générale de Montpellier 2028. Du côté de la candidature occitane comme de celui de la candidature normande, on loue la manière dont la capitale européenne de la culture crée des synergies entre des structures, collectivités ou secteurs économiques qui n'avaient jusqu'alors pas l'habitude de collaborer ensemble. « *Aujourd'hui, certains acteurs travaillent ensemble et veulent continuer, c'est déjà un impact très positif de la candidature*, ajoute Sophie Léron. Regroupant un territoire allant de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée (autour d'Agde et de Pézenas) à l'ouest, à la communauté de communes Terres de Camargue à l'est, et jusqu'à celle du Grand Pic Saint-Loup au nord, Montpellier 2028 réunit des ensembles très hétérogènes sur le plan de la densité de population, comme par leur profil économique et social. « *Évidemment, quand on se lance dans la candidature à la capitale européenne de la culture, l'objectif est d'être labellisé. Mais immédiatement, nous nous sommes interrogés sur ce à quoi devait servir ce projet si nous n'étions pas lauréats. Nous avons pensé que nous pouvions être un laboratoire des politiques publiques de demain sur un bassin de vie de 900 000 habitants. Pour nous, c'était une masse critique intéressante à penser, sur un territoire à la fois très urbain et rural.* » Pour Rouen 2028, Christine de Cintré, vice-présidente de l'association porteuse de la candidature, il n'y a également aucun regret à avoir participé: « *Nous avons énormément progressé en matière de coopération par le biais de ce projet. C'est une*



Christine de Cintré, présidente de Rouen tourisme et vice-présidente de Rouen 2028
« C'est un projet qui dépasse les clivages politiques et géographiques »

/FINANCEMENTS

collaboration à l'échelle de la Vallée de la Seine que l'on n'avait jamais eue, et un projet qui dépasse les clivages politiques et géographiques.»

Des projets à pérenniser

Dans le concret des initiatives esquissées pour la capitale européenne, Rouen comme Montpellier ont déjà des idées assez précises. « *L'un des axes était la transformation de friches industrielles, et nous gardons l'idée d'en transformer certaines en lieux culturels. Nous avons à cœur de mener certaines réalisations comme Le Chai à vin, à Rouen, qui est un bâtiment emblématique et aujourd'hui à l'état d'abandon* », explique Christine de Cintré. « *Le processus dans la procédure de candidature nous intéressait en tant que tel. Ainsi, nous avons très vite monté des appels à projets à différentes étapes de la candidature afin d'avoir des bilans des actions menées*, indique Sophie Léron. *Notre territoire est déjà très doté sur le plan culturel. Et si, longtemps, les politiques publiques ont misé sur de grands événements pour développer leur territoire, aujourd'hui, les grands enjeux tournent autour de la question de la transition notamment. Cette candidature a apporté un nouveau souffle sur les sujets relevant de cette problématique.* » Parmi les axes, la directrice générale de Montpellier 2028 note par exemple la question de l'accessibilité. Un travail a été mené avec l'établissement de service d'aide par le travail La Bulle bleue, à Montpellier. Une réflexion est aussi menée pour développer la ville « *à hauteur d'enfant* ». Et parmi les projets qui perdureront figure la biennale Euro-Africa, dont la première édition a eu lieu à l'automne dernier.

Gérer sa propre temporalité

Les villes non lauréates voient aussi l'avantage à se désengager d'un calendrier fixé par la capitale européenne de la culture. « *Pour 2028, nous avions des projets avec des temporalités très différentes. Nous avons l'idée de démarrer des projets en 2024 et d'échelonner jusqu'à 2028. L'année "capitale" était envisagée comme un moment de restitution, en quelque sorte; comme un point de passage entre "l'avant" et "l'après",* remarque Sophie Léron. « *Ne pas être lauréat nous libère aussi en matière de temporalité. Certaines initiatives pourront être menées dès 2026* », confirme Christine de Cintré. La candidature à la capitale européenne vue comme un accélérateur partenarial et de projets ; comme la confirmation d'une version plus durable de la culture. **TIPHAINE LE ROY**



JULIEN PEBREL

**Pascal Keiser,
commissaire
générale
de Bourges
capitale
européenne
de la culture
2028**

« Une approche bas carbone de la candidature »

Comment les projets pérennes ont-ils été pris en compte dans la candidature de Bourges 2028 ?

Avoir un héritage de l'année capitale européenne de la culture et des projets qui perdurent fait partie du cahier des charges de la Commission européenne. À partir de cela, nous avons déjà fléché des projets conçus pour perdurer, comme la Cité européenne des artistes - Mélina Mercouri. Il y a aussi toute une série de projets qui ne sont pas encore décidés comme pérennes, mais qui pourraient le devenir, comme le réseau de gares végétales, qui est un projet phare de transformation sociale. Il y a aussi le projet du Mile culturel, qui relie cinq lieux d'exposition. Nous nous sommes inspirés du Tri postal, projet majeur de Lille 2004, et nous avons la volonté d'en faire un projet durable autour d'une saisonnalité, un peu comme ce qu'a fait Mons, en Belgique, capitale européenne de la culture en 2015.

Pouvez-vous en dire plus sur la Cité européenne des artistes ?

Elle sera mise en place avec des premiers appels à projets fin 2025, et elle continuera d'exister après 2028. L'objectif est d'accompagner les artistes locaux et de la région dans le développement de leurs projets à l'échelle européenne. La condition est qu'ils puissent évoluer dans au moins trois pays européens. Bourges est assez enclavée par rapport à l'Europe, en matière de circulation. Il s'agit d'appuyer les artistes sur le sujet de la mobilité bas carbone, car on envisage ces collaborations européennes à une échelle plus grande que les pays limitrophes.

Il y a aussi la question de la durabilité qui est très présente. Comme ce sujet se traduit-il ?

Dans le narratif que nous avons mis en avant figure le sujet de ville à taille humaine et la manière dont la culture est un élément pour dynamiser la vie d'une ville de cette taille. Il y a aussi dans nos projets l'idée de gouvernance partagée avec les habitants. Cela se traduit également par le rapport à la nature et l'approche bas carbone de la candidature. Nous avons fixé un budget carbone pour l'événement et par visiteur. J'espère que la prise en compte de ces données perdurera après l'événement.